

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES  
TERRITOIRES DE LA CORRÈZE

COPIE

CONNAISSANCE DE L'ALEA ET ELABORATION DES PLANS DE  
PREVENTION DU RISQUE NATUREL D'INONDATION (PPRI)  
DES COMMUNES CONCERNÉES PAR LE BASSIN DE LA DORDOGNE, SES  
AFFLUENTS ET SOUS-AFFLUENTS, D'ARGENTAT A LIOURDRES

Carte des enjeux pour la crue de référence (crue centennale)  
du cours d'eau La Dordogne

Commune d'Astaillac

Echelle: 1/5 000

Vu pour être annexé  
à notre arrêté en date de  
ce jour:

TULLE, le 30 OCT. 2013  
Le Préfet

*Bruno DELSÒL*  
Bruno DELSÒL

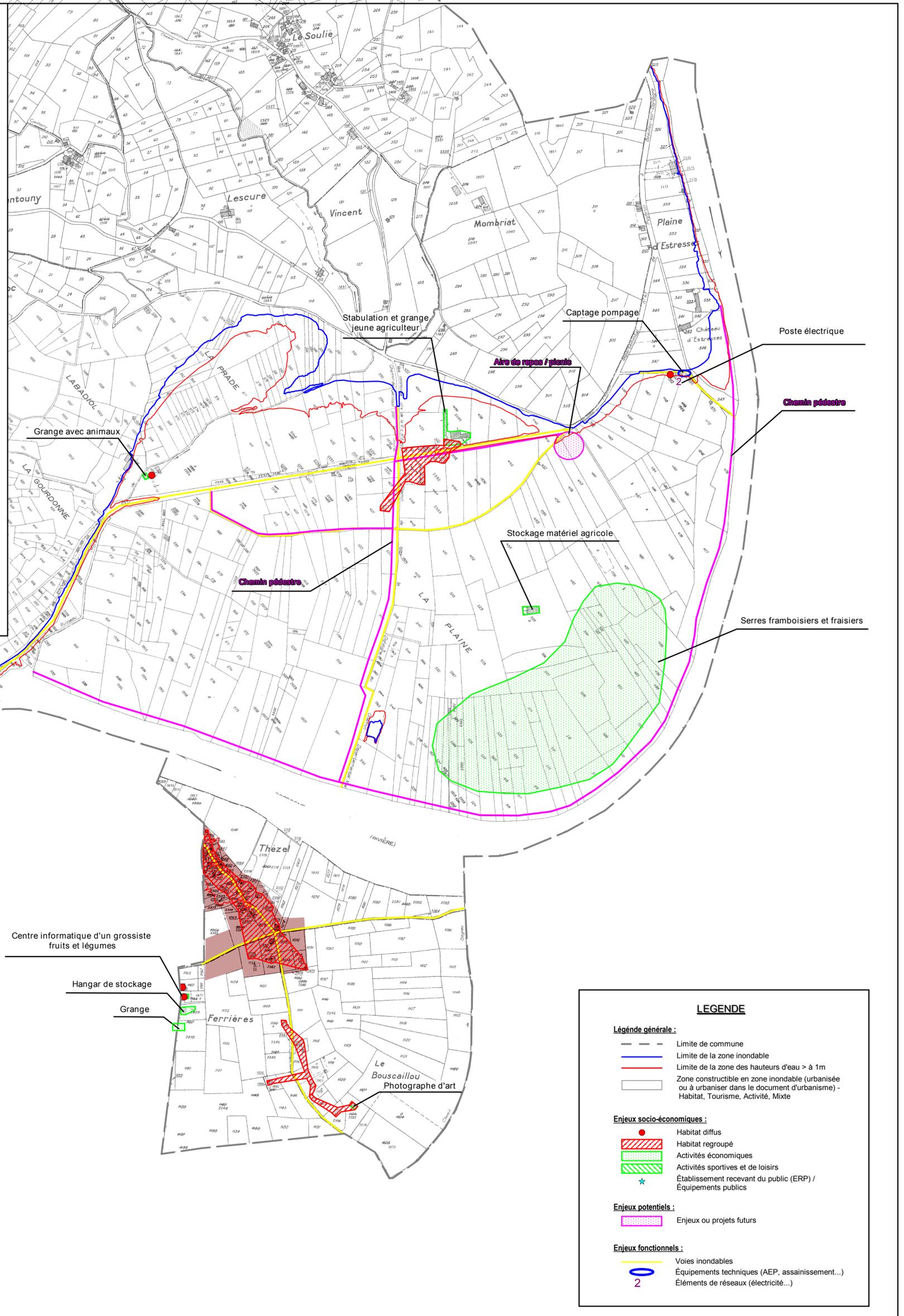
Avril 2012

Affaire n° 4311734-FLU

**SOGREAH**  
GROUPE ARTELIA

Agence de Bordeaux

Le Rubis - 10, rue Gutenberg - B.P. 30281-33097 Mérignac cedex - Tél : 05 56 13 86 82 - Fax : 05 56 13 85 63



**LEGENDE**

**Légende générale :**

- Limite de commune
- Limite de la zone inondable
- Limite de la zone des hauteurs d'eau > à 1m
- Zone constructible en zone inondable (urbanisée ou à urbaniser dans le document d'urbanisme) - Habitat, Tourisme, Activité, Mixte

**Enjeux socio-économiques :**

- Habitat diffus
- Habitat regroupé
- Activités économiques
- Activités sportives et de loisirs
- ★ Établissement recevant du public (ERP) / Équipements publics

**Enjeux potentiels :**

- Enjeux ou projets futurs

**Enjeux fonctionnels :**

- Voies inondables
- Équipements techniques (AEP, assainissement...)
- Éléments de réseaux (électricité...)

